

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-huit et le six décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 22 novembre 2018

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Marie LOSKOFF, Claude BAUCHE, Céline BOURSIER, Francis ESNAULT, Jean-Christophe HUET et Cyrille PRESSOIR.

Secrétaire de séance : Mme Céline BOURSIER

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 2 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ↪ **Instauration du principe de la redevance réglementée pour les chantiers provisoires sur des ouvrages de réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz**
- ↪ **Renouvellement de l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Loiret**
- ↪ **Demande d'acquisition d'une concession dans le cimetière communal**
- ↪ **Demandes de soutien au Conseil Départemental pour :**
 - **la mise en place de bouches incendie sur le territoire communal**
 - **la rénovation de la toiture du local communal de stockage**
 - **l'acquisition d'un abri de bus**

↪ **Questions diverses**

- ❖ **Courrier de l'AsCALE concernant le concert dans l'Eglise le 4 mai 2019**

La séance est levée à 20h35.

Fait à Langesse, le 11 décembre 2018

Le Maire,
Nadège CORCELLE

